



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection judiciaire

Question écrite n° 100104

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur l'ouverture annoncée pour 2011 de deux nouveaux centres éducatifs fermés en Avignon et à Combs-la-Ville. Il lui demande quand ces deux centres pourront accueillir leurs premiers pensionnaires.

Texte de la réponse

Le centre éducatif fermé situé à Montfavet dans le Vaucluse (secteur public) a accueilli les premiers mineurs le 25 octobre 2010. D'une capacité de douze places, il est le deuxième centre éducatif fermé de l'inter-région Sud Est. Le centre éducatif fermé situé à Combs-la-Ville en Seine-et-Marne (secteur associatif habilité) ouvrira au cours du premier semestre 2011. D'une capacité de douze places, il constituera le troisième centre éducatif fermé en Île-de-France et le cinquième de l'inter-région Île-de-France/outre-mer.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100104

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1426

Réponse publiée le : 19 avril 2011, page 4016